

AUTOMNE 2025

L'ACHIGANOIS

La famille notre fierté...
à travers la nature, on la cultive !

Dans ce numéro

- Élections municipales
- Activités à venir
- Vie municipale
- Le p'tit achiganois



Municipalité de
Saint-Roch-de-l'Achigan

A large, stylized graphic of a leaf or branch, rendered in a lighter shade of orange than the background, positioned in the upper right quadrant of the page.

Rédaction et correction : Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan

Production graphique : Adèle Lavallée

Impression : Groupe Kiwi

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025



MOT DU MAIRE

LES CONSEILLERS



Sylvain Payette
Conseiller district 1
district1@sra.quebec



Richard Dubé
Conseiller district 2
district2@sra.quebec



Sylvie Lemire
Conseillère district 3
district3@sra.quebec



Carole Brisebois-Vendette
Conseillère district 4
district4@sra.quebec



Nadine Desforges
Conseillère district 5
district5@sra.quebec



Antoine Gagnon
Conseiller district 6
district6@sra.quebec

Chères citoyennes, chers citoyens,

Quelle fierté d'avoir vu *Saint-Roch-de-l'Achigan en Fête* battre des records cette année! Grâce à votre participation, le spectacle des Trois Accords a marqué les esprits et confirmé la vitalité de notre communauté.

Après plusieurs mois de travail soutenu, il souffle en ce mois de septembre un véritable air de printemps dans notre municipalité. Comme les récoltes qui suivent les semences, plusieurs projets structurants portés par votre conseil municipal se concrétisent. La construction d'un nouveau skatepark de 440 000 \$, financée en partie par une contribution exceptionnelle de 150 000 \$ de la Caisse Desjardins, offrira bientôt à nos jeunes un espace moderne et sécuritaire pour se rassembler et bouger.

Nous procédons aussi à la réfection extérieure de la Mairie, un investissement de 687 000 \$ qui permettra de préserver ce bâtiment emblématique et de le rendre plus accueillant que jamais. De nouveaux modules de jeux ont également été installés au parc au Coin-des-Amis pour 137 800 \$. Ce projet s'inscrit dans l'héritage de madame Ghislaine Boudreau et de monsieur Marc Meunier, qui, dans les années 1990, avaient contribué à l'aménagement initial du parc... parfois à la sueur de leur front! Aujourd'hui, une nouvelle génération d'enfants du quartier peut s'amuser et en profiter!

Enfin, mentionnons la réfection de la cour, du débarcadère et l'agrandissement de l'école primaire Notre-Dame, réalisés par le Centre de services scolaire des Samares en collaboration avec la Municipalité, et inaugurés à la rentrée. Notre Municipalité n'a ménagé aucun effort pour s'assurer d'avoir plus de verdure, plus d'arbres et améliorer directement notre qualité de vie à chacune des décisions.

Une municipalité qui fait de la place à ses enfants fait de la place à tout le monde. Ces réalisations, rendues possibles grâce au travail précieux de nos employés municipaux, témoignent de toute l'énergie et de la vision du conseil municipal pour offrir aux familles des environnements adaptés, sécuritaires et durables.

Bonne lecture de cette nouvelle édition de L'Achiganois!

Sébastien Marcil
Maire



POUR NOUS JOINDRE

Mairie de Saint-Roch-de-l'Achigan

7, rue du Docteur-Wilfrid-Locat
Saint-Roch-de-l'Achigan
(Québec) J0K 3H0

450 588-2326

ADMINISTRATION

Isabelle Morin

Directrice de l'administration
Poste 7920 | comptabilite@sra.quebec

Symoukda Douangmala

Agente d'administration
Poste 7962 | agent@sra.quebec

Jennie Lacombe

Agente d'administration
Poste 7930 | taxation@sra.quebec

Sylvie Chayer

Secrétaire archiviste
Poste 7901 | reception@sra.quebec

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Chhay Lin Siv

Inspecteur principal
Poste 7960 | urbanisme@sra.quebec

Félix Leclerc

Inspecteur adjoint
Poste 7997 | inspection@sra.quebec

Joanie Wright

Inspectrice adjointe
Poste 7940 | inspecteur2@sra.quebec

BIBLIOTHÈQUE

Sylvain Bouchard

Coordonnateur de la bibliothèque
Poste 7980 | biblio@sra.quebec

COMMUNICATION ET LOISIRS

Adèle Lavallée

Directrice des communications et de la vie
communautaire
Poste 7996 | communication@sra.quebec

Heidy Bureau

Coordonnatrice aux loisirs et soutien aux organismes
Poste 7961 | loisir@sra.quebec

DIRECTION GÉNÉRALE

Mathieu Robillard

Directeur général et greffier-trésorier
Poste 7910 | dg@sra.quebec

Vianca Moreno

Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe
Poste 7990 | dga@sra.quebec

Christiane Loranger

Secrétaire de direction
Poste 7970 | mairie@sra.quebec

PROJETS SPÉCIAUX

Éric Boulay

Chargé de projets
Poste 7998 | projets@sra.quebec

TRAVAUX PUBLICS

Jean-François Jubinville-Rochelleau

Directeur des travaux publics
travauxpublics@sra.quebec

David Paquet

Contremaître
contremaitre@sra.quebec



Vie démocratique

Prochaines
rencontres du conseil

17 novembre 2025

8 décembre 2025

SUIVEZ LES SÉANCES EN WEBDIFFUSION

Depuis septembre 2024, les séances du conseil municipal sont diffusées en direct sur la page Facebook de la Municipalité, puis disponible pour réécoute sur la chaîne YouTube *Municipalité SRA*.



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

Les prochaines élections municipales auront lieu **le dimanche 2 novembre 2025**. Ce rendez-vous démocratique, qui se tient tous les quatre ans le premier dimanche de novembre, permettra aux citoyennes et citoyens de choisir leurs élus municipaux.

La population de Saint-Roch-de-l'Achigan aura alors à élire un maire et six conseillers municipaux, soit un dans chacun des districts qui composent la municipalité.

DATES IMPORTANTES À RETENIR

Dépôt des déclarations de candidature
Du 19 septembre au 3 octobre à 16 h 30

Jour de vote par anticipation
26 octobre de 12 h à 20 h

Jour du scrutin
2 novembre de 10 h à 20 h





SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN EN FÊTE



L'édition 2025 de Saint-Roch-de-l'Achigan en Fête a battu tous les records! Près de 10 000 personnes se sont rassemblées le 16 août dernier pour célébrer leur communauté dans une ambiance festive, familiale et inoubliable.

Tout au long de la journée, petits et grands ont profité d'une foule d'activités gratuites : jeux gonflables, animation, maquillage pour enfants, camions de rue, et bien plus encore. Le site a vibré au rythme des rires, des découvertes et de l'esprit de communauté qui caractérise si bien notre municipalité.

En soirée, le party a pris une tournure électrisante avec la performance très attendue de **P'tit Gros Bison**, suivie par le spectacle endiablé du groupe **Les Trois Accords**, qui a enflammé la scène devant une foule survoltée.

Grâce à la grande participation de nos citoyens, à l'implication de notre équipe municipale, de nombreux bénévoles, partenaires et commanditaires, Saint-Roch-de-l'Achigan en Fête 2025 restera gravée dans les mémoires comme la plus grande édition jamais réalisée.

Merci à toutes et à tous pour votre présence, votre enthousiasme et votre fierté achiganoise!



NOUVEAU SKATEPARK

Bonne nouvelle : les travaux de construction de notre tout nouveau skatepark sont maintenant terminés (ou sur le point de l'être) !

Situé au cœur du secteur des loisirs, cet espace de 650 m² comprend 23 modules adaptés à tous les niveaux, pour le plaisir des planches à roulettes, trottinettes et BMX.

Pensé pour les jeunes et les familles, ce projet rassembleur devient un lieu de rencontre et de dépassement pour toute la communauté.

Grâce au soutien de précieux partenaires, dont la Caisse populaire Desjardins de Saint-Roch-de-l'Achigan et la MRC de Montcalm, notre municipalité s'est dotée d'un équipement tout neuf, moderne, sécuritaire et accessible, qui contribuera à un mode de vie actif et sain.

Nous vous invitons à venir découvrir ce nouvel espace et à en profiter pleinement dès la mi-octobre !



PARC AU COIN-DES-AMIS

Les travaux d'aménagement du Parc *au Coin-des-Amis* sont maintenant terminés depuis juin dernier.

Situé au cœur du quartier, ce nouvel espace a été repensé pour offrir aux enfants et aux familles un lieu encore plus attrayant, sécuritaire et convivial.

Rappelons qu'il s'agit d'un investissement de 137 800 \$, dont 100 654,83 \$ proviennent du programme Fonds Régions et Ruralité (FRR) en partenariat avec la MRC de Montcalm et le ministère des Affaires municipales, pour redonner vie à cet espace autrefois laissé vacant.

Le conseil municipal est fier de tenir son engagement en faveur de la jeunesse et d'offrir aux familles achiganoises un environnement de qualité pour jouer, se retrouver et profiter du plein air.

RÉNOVATIONS PATRIMONIALES

Un chantier de restauration patrimoniale est en cours à la Mairie de Saint-Roch-de-l'Achigan jusqu'en novembre. D'une valeur d'environ 850 000 \$, ces travaux visent à préserver l'intégrité architecturale du bâtiment tout en l'adaptant aux besoins actuels des citoyens.

Les interventions portent notamment sur la maçonnerie, le remplacement des fenêtres, la remise en valeur des balcons et un rafraîchissement complet des boiseries et de la peinture. À l'intérieur, l'accueil sera réaménagé et de nouveaux espaces seront créés pour mieux servir la population.

Appuyé financièrement par le ministère de la Culture et des Communications, ce projet permettra de redonner toute sa prestance à ce lieu emblématique de notre communauté et d'accueillir les citoyens de nouveau par la *grande porte*.



Vie municipale

BIBLIOTHÈQUE LISE-LAVALLÉE-LAMARCHE



HEURES D'OUVERTURE

LUNDI : Fermée
MARDI : 12 h à 20 h
MERCREDI : 10 h à 20 h
JEUDI : Fermée

VENDREDI : 10 h à 17 h
SAMEDI : 9 h à 14 h
DIMANCHE : Fermée

PROGRAMMATION

HEURE DU CONTE

Les samedis

20 septembre, 18 octobre, 15 novembre et 13 décembre
10 h à 11 h 30

Avec son expérience d'éducatrice et sa passion pour le théâtre, **Marimagine** crée des moments magiques pour éveiller l'imaginaire des enfants et leur transmettre l'amour de la lecture.

SOIRÉES JEUX DE SOCIÉTÉ

Un vendredi soir par mois

À partir d'octobre
18 h 30 à 21 h

Rejoignez-nous pour une soirée conviviale et festive autour de jeux de société variés et pour tous les âges. Musique, popcorn et **tirage d'une carte-cadeau de l'Entre-Jeux !**

CHASSE AUX FANTÔMES À LA BIBLIOTHÈQUE

Vendredi 31 octobre, 10 h à 20 h
Samedi 1^{er} novembre, 9 h à 14 h

Chaque Halloween, **la bibliothèque est hantée par vingt fantômes** qui s'amuse à troubler nos activités régulières. Les chasseurs de fantôme sont invités à venir nous aider à déloger ces petits coquins.

ABOLITION DES FRAIS DE RETARD

RAPPEL

Depuis le 1^{er} janvier 2025, un règlement est entré en vigueur concernant l'abolition des frais de retard à la bibliothèque Lise-Lavallée-Lamarche.

Plusieurs bibliothèques au Québec ont emboîté le pas, déjà, afin de procéder à l'abolition des frais de retard dans leur bibliothèque publique.



ACTIVITÉS MUNICIPALES À VENIR

CITROUILLES & FRIPOUILLES

Vendredi 31 octobre

Dès 17 h 30



La magie de l'Halloween s'invite à Saint-Roch-de-l'Achigan !

Le vendredi 31 octobre, venez célébrer avec nous lors de l'activité **Citrouilles & Fripouilles** qui se tiendra sur le terrain de la Mairie. Au programme : animations festives et bien sûr, une généreuse distribution de bonbons pour tous les petits monstres, sorcières et superhéros du village! D'autres détails suivront bientôt : surveillez nos médias municipaux pour ne rien manquer. Préparez vos costumes... et vos sacs à bonbons ! 🍬👻



ILLUMINATION DU SAPIN ET FÊTE DE NOËL

Samedi 22 novembre

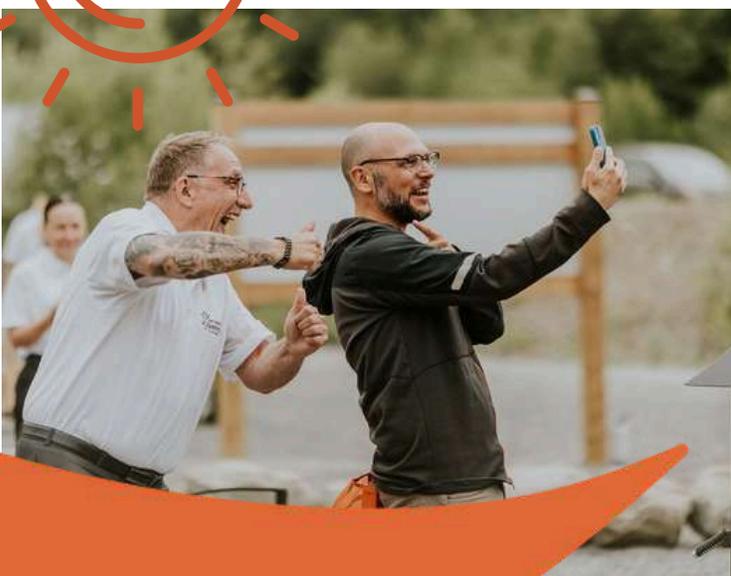
Dès 15 h

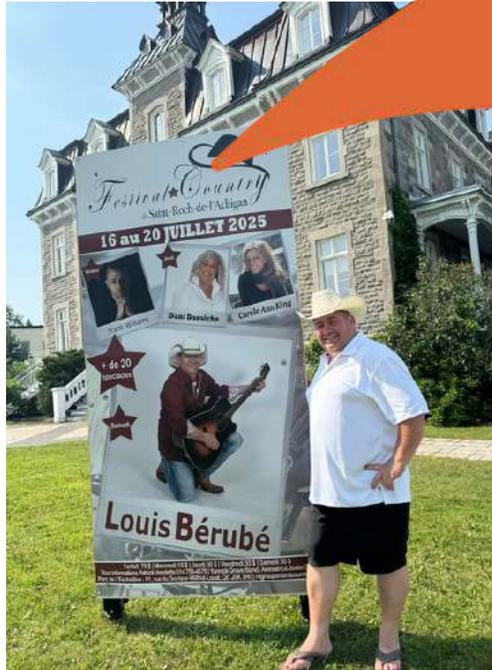
La magie des Fêtes s'installera prochainement à la Mairie. Joignez-vous à nous pour la traditionnelle **illumination du grand sapin** en compagnie... du vrai Père Noël !

Au programme : activités familiales, concert de la chorale Les Voix de l'Achigan, sans oublier la possibilité pour les enfants de remettre leur lettre au Père Noël. Un moment magique à partager en famille pour lancer officiellement la période des Fêtes !



CET ÉTÉ, À SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN





Organismes

En savoir plus



COMITÉ DE SAUVEGARDE ET MISE EN VALEUR DU MOULIN BLEU

Le Moulin Bleu de Saint-Roch-de-l'Achigan a opéré de manière continue pendant plus de 150 ans. Il a fermé définitivement ses portes en 2019. Depuis, à l'initiative de la Société d'histoire de Saint-Roch, des citoyens conscients de l'importance patrimoniale de ce lieu, se sont réunis et ont réfléchi sur comment sauvegarder et mettre en valeur ce moulin pour la communauté achiganoise, mais aussi pour tous les gens de Lanaudière et du Québec.

Le Moulin Bleu vous invite à son événement annuel, la Moulange Éphémère, lors de la fin de semaine de l'Action de grâce, **les 11-12-13 octobre prochain**. Vous aurez l'occasion de voir le moulin en action et d'assister à diverses activités tel le battage de grain à l'ancienne avec un fléau. Nous serons également présents pour vous présenter le projet de sauvegarde et mise en valeur. Et bien sûr, vous pourrez vous procurer de la farine fraîchement moulue! Les heures d'ouverture et la programmation complète sont disponibles via notre site web et notre page Facebook (Le Moulin Bleu - sauvegarde et mise en valeur).



Pour nous venir en aide :

- Faire un don
- S'impliquer
- Participer à nos activités
- Faire connaître le projet

Luc Locat, président

450-588-5979

moulinbleusra@gmail.com

lemoulinbleu.ca

CERCLE DE FERMIÈRES



Le Cercle de Fermières reprend ses activités dès le 9 septembre 2025 selon l'horaire habituel, les lundis et mardis de 9 h 00 à 15 h 00. Notre **Marché de Noël** se tiendra le **22 et 23 novembre 2025** et notre souper le **28 février 2026** sous le thème « Retour de notre voyage ». Vous devrez apporter votre passeport de l'an dernier, plus de détails sont à venir.

POUR FAIRE PARTIE DE NOTRE CERCLE

Vous voulez briser l'isolement, tout en participant à un atelier, ou bien redonner de votre savoir-faire? Le Cercle de Fermières est l'endroit à Saint-Roch-de-l'Achigan où l'on peut socialiser, faire des projets et plus encore. Venez nous visiter, il nous fera plaisir de vous accueillir et partager notre bonne humeur. **Prix pour inscription 35\$ pour l'année.**

Pour informations : France Gibouleau, 438 882-5396

LA CHORALE LES VOIX DE L'ACHIGAN

fadoq

CLUB FADOQ DE SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN

La chorale Les Voix de l'Achigan se prépare déjà pour la saison 2025-2026. Chants populaires majoritairement francophones, regroupés sous le thème « Carnet de voyage », préparation pour le spectacle de juin 2026, prestation de Noël pour les aînés dans différentes résidences de Lanaudière, illumination du sapin de Noël de notre municipalité et surprises en cours d'année!

Fréquence des répétitions, dès le 3 septembre

Les mercredis de 19 h 30 à 21 h 30

Quelques samedis de 9 h à 15 h

Vous avez une voix juste et vous avez le goût de chanter? Le chant polyphonique vous interpelle? Les sopranos, les altos, les ténors et les basses de la chorale Les Voix de l'Achigan vous attendent avec impatience! Nous serons là pour vous guider. **Informez-vous dès maintenant, nous sommes en période de recrutement.**

Céline St-André : 450 588-6180

Site Web : voixachigan.ca

Courriel : info@voixachigan.ca



Activités physiques

Marche

Les lundis de 10 h à 11 h,
8 septembre au 8 décembre

Danse en ligne

Les mercredis de 13 h à 14 h 30
17 septembre au 10 décembre

Yoga

Les jeudis de 10 h à 11 h
18 septembre au 4 décembre

Rencontres hebdomadaires

Les jeudis du 11 septembre au 28 mai

Remue-méninges : 13 h 30 à 15 h 30

Bingo, cartes, jeux : 13 h 30 à 16 h

Pause du 11 décembre au 8 janvier.

Reprise des activités le 8 janvier 2026.

Nos dîners

23 octobre : Halloween

16 novembre : Brunch dansant

11 décembre : Noël

Monique Lacroix : 450 588-3171

Facebook : FADOQ St-Roch de l'Achigan

CLUB D'ARTS MARTIAUX DE SAINT-ROCH

Les cours du Club d'arts martiaux de Saint-Roch reprendront à compter du samedi 13 septembre, au gymnase de l'école Notre-Dame.

Horaire des cours

Les lundis et jeudis : de 19 h à 20 h 15 (intermédiaire et avancé)

Les samedis : de 9 h à 10 h 15 (débutant) | de 10 h 30 à 11 h 45 (intermédiaire et avancé)

Tarifs pour la saison (mi-septembre à mi-mai)

Débutant (samedi seulement) : 140 \$

Intermédiaire et avancé (3 cours/semaine – lundi, jeudi, samedi) : 190 \$

Simon Guilbault : 514- 910-4305

Deux cours
d'essai gratuits
sont offerts !



Informations

NOUVELLE RÉGLEMENTATION SUR L'UTILISATION D'ARTICLES À USAGE UNIQUE

Ce règlement vise à réduire l'utilisation des plastiques à usage unique et à promouvoir des alternatives durables dans la municipalité.

Son entrée en vigueur interdit désormais la distribution de sacs d'emplettes à usage unique et d'articles en plastique non recyclable dans les activités commerciales.

Interdictions

- Offrir, vendre ou donner des sacs d'emplettes à usage unique, y compris les sacs biodégradables, conventionnels, oxo-dégradables et compostables.
- Les articles en plastique non recyclable, tels que barquettes, assiettes, tasses, couvercles et ustensiles, sont également interdits.

Obligations des commerçants

- Utiliser de la vaisselle réutilisable dans les salles à manger.
- Fournir des sacs d'emballage recyclables uniquement aux caisses et dans les rayons de la boucherie et de la poissonnerie.
- Accepter les récipients des consommateurs pour les restes de repas.

Les commerçants indépendants ont une période transitoire de six (6) mois à compter de l'entrée en vigueur du règlement 560-1-2025 afin de se conformer aux derniers changements réglementaires. Cette période transitoire vise à permettre d'écouler leur inventaire acquis avant le 18 août 2025.

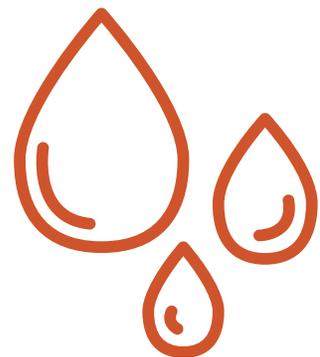


MODÉRER SA CONSOMMATION D'EAU

Économiser l'eau n'implique pas de réduire son mode de vie en se privant d'eau. Il suffit de poser des petits gestes simples pour réduire le gaspillage. En utilisant l'eau judicieusement, vous gaspillerez moins, vous réduirez la demande faite au réseau de distribution et d'épuration pour assurer une eau en quantité et en qualité adéquate et une pression d'eau suffisante en cas d'incendie.

Notre équipe au Service technique de l'eau vous a préparé quelques trucs et conseils pour diminuer sa consommation d'eau potable, afin d'aider le réseau et sauver un peu plus notre ressource.

- **Maison**
- **Pelouse**
- **Piscine**
- **Extérieur**



TRAVAUX À VENIR ? AVEZ-VOUS UN PERMIS ?

Lorsque vous désirez effectuer des travaux, il est nécessaire de respecter la réglementation municipale. Pour ce faire, il est de votre devoir de consulter le Service de l'aménagement du territoire quelques semaines avant d'entreprendre vos projets.

Ainsi, vous vous assurez de vous conformer aux exigences de la réglementation pour l'obtention d'un permis. Celui-ci est uniquement valide lorsqu'il est signé par les deux parties et que les frais sont acquittés. Si vous négligez de vous conformer, les conséquences peuvent varier de l'amende à l'obligation de démolir la construction non conforme. Le permis vous assure que votre projet respecte les normes et surtout que vous pourrez en profiter en toute quiétude.

Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de donner une date d'émission réaliste lors du dépôt de votre demande, en raison des nombreux facteurs qui influencent les périodes d'achalandage parfois imprévisibles. Cependant, le Service de l'aménagement du territoire se fait un devoir de servir les citoyens de façon rigoureuse et dans les meilleurs délais possibles.



LA DATE LIMITE DU MINISTÈRE POUR VOUS CONFORMER EST LE 30 SEPTEMBRE 2025.

Votre piscine est-elle conforme ?

Les risques de noyade chez les jeunes enfants sont une réalité, et ce, particulièrement lorsqu'ils échappent à la supervision d'un adulte et que les installations ne sont pas adéquatement sécurisées.

Le Règlement sur la sécurité des piscines vise essentiellement à contrôler l'accès des jeunes enfants aux piscines résidentielles par des mesures de sécurité, telles que l'installation d'une enceinte munie d'une porte de sécurité. Il prévoit qu'un permis municipal est requis pour les travaux relatifs à la construction d'une piscine et de ses installations, comme une terrasse, une plateforme ou une enceinte.

En réponse à une recommandation formulée par plusieurs coroners au cours des dernières années, le règlement provincial a été modifié et s'appliquera désormais à toutes les piscines, et ce, peu importe leur date d'installation. Les propriétaires de piscines résidentielles ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour rendre leur installation conforme.

Le gouvernement du Québec a élaboré un guide et des formulaires d'autoévaluation, adaptés au type de piscine et à son accès, pour aider les citoyens.

Pour déterminer votre conformité, en plus de la vérification par une inspection municipale, vous pouvez procéder à une auto-évaluation pour vérifier la conformité.

Site internet :

quebec.ca/habitation-territoire/piscines-et-spas/securite-piscines-residentielles/securisez-piscine

À METTRE À VOTRE AGENDA !

ENCOMBRANTS

28 novembre 2025



RÉSIDUS VERTS

21 octobre | 4 et 18 novembre 2025



BRIGADE VERTE

Tout au long de l'été, la MRC de Montcalm a déployé une brigade estivale environnementale qui a circulé à travers les municipalités du territoire.

Leur mission était simple, mais essentielle : sensibiliser et informer les citoyennes et citoyens sur les bonnes pratiques en matière de gestion des matières résiduelles. Ils ont offert des conseils, répondu aux questions et veillé à rappeler les bons gestes à adopter pour trier efficacement les déchets, le recyclage et les matières organiques.



CAMPAGNE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES : DEVENONS, MOINS NULS !

Parce qu'au Québec, notre performance en gestion des matières résiduelles laisse à désirer... et que sur le territoire de la MRC de Montcalm, il est grand temps de redresser la situation, une campagne aussi percutante qu'inattendue prend son envol cet été.

Inspirée de la célèbre collection **"Pour les nuls"**, la nouvelle offensive de communication de la MRC mise sur l'humour, l'autodérision et une bonne dose de réalisme pour provoquer une prise de conscience collective.

Loin des campagnes traditionnelles, celle-ci ose aborder la question du tri des matières résiduelles sous un angle ludique et accessible. Visuels accrocheurs, slogans désarmants et messages sans détour prendront d'assaut le territoire.

gmr.mrcmontcalm.com

**DEVENONS
MOINS
NULS** C'est super super
facile de faire mieux

Nouveau!

Parc régional de Kilkenny

Un tout nouveau lieu de plein air à découvrir à Saint-Calixte :

randonnée en montagne, pique-nique, détente en forêt et observation de la faune vous y attendent. Développé par la MRC de Montcalm, le Parc se veut un espace accessible, paisible et respectueux de l'environnement.



Suivez-nous afin de rester à l'affût des activités, des nouveautés et des conseils pour profiter pleinement de votre visite.

📍 Adresse : 3025, 8^e Rang Est, Saint-Calixte

🕒 Heures d'ouverture : mercredi au dimanche, 10 h à 17 h (en saison estivale)

Respirez, explorez, reconnectez :
le Parc régional de Kilkenny vous attend!



SERVICE DE COLLECTE DE RETAILLES DE CÈDRE

Arbressence offre un service de collecte de retailles de cèdre fiable et **GRATUIT** offert aux citoyens. Le service de collecte a lieu du 15 avril au 15 novembre.

Étape 1 : Taillage de haie et préparation des retailles

Procédez à la taille de votre haie de cèdres. Placez ensuite les retailles au bord de la rue en tas ou en sac(s). Ils récupéreront les retailles de cèdre ainsi que les branches ayant un diamètre de moins de 1,5 pouce. Ils seront en mesure de collecter les retailles du cèdre qui respecte une proportion de 70% de feuillage vert et de maximum 30% de branches.

Étape 2 : Planification de la collecte

Planifiez une collecte par téléphone au 450 434-7512 ou encore via le formulaire en ligne. Un membre de leur équipe passera chercher vos retailles dans un délai de 24 à 48 heures, du lundi au samedi inclusivement.

Étape 3 : Revalorisation

Via un processus de distillation, Arbressence extraira l'huile essentielle de vos retailles de cèdre. Le paillis résiduel valorisable résultant du processus pourra par la suite servir de remblai écologique.

Pour les rejoindre

450 434-7512 ou via le formulaire en ligne.

arbressence.ca



Le p'tit Achiganois

MOTS CACHÉS

P	F	E	U	I	L	L	E	D	D	N	I
O	W	H	R	K	I	R	Y	X	D	E	H
M	E	M	X	I	B	P	B	P	Y	E	G
M	F	X	P	O	M	U	Y	B	B	W	U
E	L	R	T	L	F	G	N	J	D	O	A
B	B	C	U	A	U	A	J	D	H	L	E
Z	O	S	R	E	O	I	N	S	B	L	T
I	N	R	Y	X	L	B	E	T	J	A	A
S	B	U	R	Z	B	U	Z	S	O	H	R
T	O	X	K	W	Y	T	O	Q	V	M	D
C	N	W	D	A	I	Q	N	C	P	G	E
B	E	L	L	I	U	O	R	T	I	C	R

Bonbon

Citrouille

Couleur

Fantome

Feuille

Halloween

Octobre

Pluie

Pomme

Rateau





PCF

Papier 100% recyclé durable. Imprimé sur Rolland Enviro. Ce papier contient 100% de fibres recyclées durables, est fabriqué avec un procédé sans chlore et à partir d'énergie biogaz. Il est certifié FSC et désigné par Garant des forêts intactes.